

Table-ronde « *Les atouts d'un site Internet efficace* »

Colloque 2004 du FORUM TELECOM de la SPI+

Abbaye de la Paix-Dieu (Amay), le 1 avril 2004

Les obligations juridiques pour les sites internet commerciaux sont des éléments à prendre en compte quand on se lance dans l'aventure. Cet aspect des technologies de l'information et de la communication a été abordé à l'occasion du dernier Forum Télécom, au même titre que les bonnes pratiques pour réussir son site internet.

Les achats en ligne sont en constante progression. S'ils ne représentent actuellement qu'un à deux pour cents des achats en Europe, ils pourraient culminer à 15% d'ici 2012. Pourtant, à l'heure actuelle, les réticences des consommateurs sont toujours bel et bien présentes : prix jugés trop élevés, besoin de toucher et de voir les produits, crainte à payer en ligne avec sa carte de crédit... La solution consisterait donc à améliorer la confiance des consommateurs (par exemple, par un contrôle de la bonne application de la réglementation économique), ce qui n'est pas une mince affaire. A côté de cela, la loi évolue. On est en effet passé d'une loi qui était d'application chaque fois que le site était susceptible de viser, entre autres, un consommateur belge à un contrôle plus restreint au niveau des prestataires en fonction de leur établissement. C'est ainsi que l'on ne peut plus exiger d'un prestataire de l'Union européenne qu'il respecte la réglementation belge sauf s'il dirige spécifiquement ses activités vers les consommateurs belges.

Du côté des bonnes pratiques pour réussir son site internet, il est important de se poser plusieurs questions comme l'impact d'internet sur mon entreprise, les risques que cela représente de même que la cible visée sur le net. « Je dirai qu'il faut surtout cesser l'amateurisme », note André Blavier, expert auprès de l'Agence Wallonne des Télécommunications (AWT). « Les erreurs à ne pas commettre sont, par exemple, la page qui est indiquée au démarrage d'un site et que l'on ne trouve pas par la suite ou encore l'animation Flash qui met plusieurs minutes à charger ». Les nouveaux utilisateurs du web sont des novices. Ils ont donc besoin d'une ergonomie simple.

Choisir son web-designer ne s'improvise donc pas. D'où l'intérêt de se renseigner sur les références de celui que l'on va choisir. « Le bon site web, c'est une réalisation pointue qui fonctionne bien », ajoute l'expert. Elle est en relation avec le back-office de l'entreprise, avec les applications de cette dernière mais aussi avec d'autres entreprises et des fournisseurs. Reste ensuite à bien le vendre, son site internet. Il est ainsi intéressant de lui amener un maximum de visibilité, notamment au travers de moteurs de recherche qui renverront rapidement l'internaute sur le site de l'entreprise. A ce sujet, on épinglera que les mots-clés stratégiques pour l'entreprise et pour son positionnement sur un moteur de recherche sont idéalement à déterminer dès la création du site. Or, c'est souvent quand le site est lancé que l'on se pose la question de savoir comment on va faire venir les internautes. Pensez-y...

Laurent Briquet, Journaliste

<http://www.forumtelecom/colloque.html>